

DEMATHIEU ET BARD IMMOBILIER

Société par actions simplifiée
Au capital de 9 009 000 euros
Siège social : 17, rue Vénizélos
57950 MONTIGNY-LES-METZ

RCS METZ 353 708 746

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE **DU 30 JUIN 2026**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à **-838 961,31 €** de la manière suivante :

Perte de l'exercice **-838 961,31 €**

En totalité au compte « Autres Réserves »
Qui s'élève ainsi à **3 287 567,67 €**.

Conformément à l'article 243 bis du CGI, l'Assemblée Générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDES	ELIGIBLES A LA REFACTION 40 %	NON ELIGIBLES A LA REFACTION
31/12/2022	3 300 000 €	-	3 300 000 €
31/12/2023	2 450 000 €	-	2 450 000 €
31/12/2024	-	-	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Pour la société DBH4
M. Stéphane MONCEAUX



45, rue Kléber
92300 LEVALLOIS PERRET



3, rue de Turique
54000 Nancy

DEMATHIEU ET BARD IMMOBILIER

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Forvis Mazars SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à
directoire et conseil de surveillance
Siège social : 45 rue Kléber - 92300 LEVALLOIS-PERRET
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

SECEF
Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de
commissariat aux comptes
Capital de 1 000 000 euros - RCS Nancy 759 800 451

DEMATHIEU ET BARD IMMOBILIER

Société par actions simplifiée

RCS : Metz 353 708 746

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société DEMATHIEU ET BARD IMMOBILIER,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DEMATHIEU ET BARD IMMOBILIER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée, nous attirons votre attention sur la note « Faits essentiels de l'exercice - Changement de méthode – ANC 2022-06 » de l'annexe qui expose les incidences du changement de méthode induit par la première application du règlement ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation figurant à l'actif du bilan de votre société ont été évalués conformément à la note « Règles et méthodes comptables - participations, titres immobilisés, valeurs mobilières » décrite dans l'annexe. Nous avons procédé à des appréciations spécifiques des éléments pris en considération pour les estimations des valeurs d'inventaires et, le cas échéant, vérifié le calcul des provisions pour dépréciation. Ces appréciations n'appellent pas de remarque particulière de notre part, tant au regard de la méthodologie appliquée que du caractère raisonnable des évaluations retenues.

Comme indiqué dans les notes « règles et méthodes comptables - en-cours de production de services et stocks de produits finis » et « Règles et méthodes comptables - contrats à long terme » de l'annexe, la société comptabilise le chiffre d'affaires selon la méthode de comptabilisation à l'avancement des contrats long terme, consistant à fonder les résultats à l'avancement sur des estimations des résultats à terminaison. Par ailleurs, la société comptabilise des stocks d'études sur les affaires maîtrisées, et des stocks de travaux en cours selon la méthode de comptabilisation à l'avancement des contrats long terme. Nos travaux ont notamment consisté à évaluer le caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations des résultats à l'avancement qui en résultent.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à

l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret,

DocuSigned by:
DARMON Johanna
EAC2FEFC31074D8...

13/5/2026

Johanna Darmon

Associée

SECEF

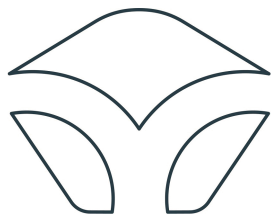
Nancy,

DocuSigned by:
Alain MIGOT
B32A78C32B5647B...

13/5/2026

Alain Migot

Associé



YZICO

conseil & expertise

Comptes Annuels

2025

SAS DEMATHIEU ET BARD IMMOBILIER

17 Rue Vénizélos

57950 MONTIGNY LES METZ

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

YZICO VERDUN - Actipole Verdun Sud - 1 rue Daniel Mornet - BP 70057 - 55100 Verdun

Tél. 03 29 86 01 90 - Courriel : verdun@yzico.fr - Site Internet : www.yzico.fr

SAS au capital de 17 517 000,00 € - inscrite au Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables du Grand Est et de l'Île-de-France.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Est - SIREN N°790 659 098 RCS Nancy - TVA intracommunautaire FR 28 790 659 098

Comptes Annuels

2025

Annexe légale

Identification de l'entreprise

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Désignation de la société : SAS DEMATHIEU ET BARD IMMOBILIER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 271 402 410 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 838 961 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 23/03/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Règles générales

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31 décembre 2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement de l'ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, homologué le 26 décembre 2023.

Conformément aux dispositions du Plan comptable général, cette première application constitue un changement de méthode comptable résultant d'une évolution de la réglementation.

Ce règlement modifie notamment :

- la définition et le périmètre du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique des transferts de charges ;
- la nomenclature et le plan de comptes applicables ;
- les modèles de présentation du bilan, du compte de résultat et des informations en annexe.

Conformément à l'application prospective prévue par le règlement, aucun retraitement du résultat de l'exercice 2024 n'a été opéré. Toutefois, afin d'assurer la comparabilité, certains reclassements de postes du bilan et du compte de résultat 2024 ont été effectués dans la colonne comparative, pour tenir compte des nouveaux modèles exigés.

Les reclassements significatifs ainsi que l'incidence du changement de méthode sur les principaux postes comptables de l'exercice 2025 sont présentés dans la présente annexe.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

La société n'a pas eu à prendre d'option concernant :

- l'incorporation ou non des intérêts des emprunts liés à l'acquisition d'immobilisations.
- la société n'a pas identifié d'immobilisations décomposable dont la valeur unitaire du ou des composants soit significative

Règles et méthodes comptables

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

par rapport à la valeur globale de la structure.

La valeur amortissable d'un actif n'a pas été diminuée de sa valeur résiduelle dès lors que celle-ci n'était pas significative ou mesurable.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue de l'immobilisation.

- * Concessions et Brevets : 5 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

En l'absence de limite prévisible des avantages économiques attendus par notre entité, la durée d'utilisation des fonds de commerce n'est pas limitée et les fonds de commerce ne font pas l'objet d'un amortissement.

Un test de dépréciation est effectué à la clôture et si la valeur obtenue est inférieure à la valeur d'actif, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Dépréciations

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié à la clôture de l'exercice. Par conséquent, aucun test de dépréciation n'a été mis en oeuvre.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations financières sont composées principalement des titres de sociétés de construction-vente et d'indemnités d'immobilisations liées aux différents projets.

Les frais d'acquisition des titres de participations sont comptabilisés en charges.

En-cours de production de services et stocks de produits finis

Le montant des en-cours de production de services se décompose de la manière suivante :

- un stock de projets en cours correspondant aux affaires traitées régies par la méthode de comptabilisation à l'avancement des contrats à long terme ;
- un stock de production en cours ;
- un stock d'études en-cours correspondant aux affaires maîtrisés (back log).

Il existe par ailleurs un stock de produits finis évalué au coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Trésorerie

Afin d'optimiser les placements financiers au niveau du groupe Demathieu et Bard, il existe une convention de gestion centralisée de trésorerie.

Les sommes avancées par la filiale au groupe, étant immédiatement exigibles, figurent dans le poste "Disponibilités" à l'actif du bilan.

Les sommes avancées par le groupe à la filiale figurent dans le poste « Découverts et concours bancaires » au passif du bilan.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques sont constatées dès lors qu'il apparaît une augmentation du passif externe précise quant à son objet mais dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise.

L'évaluation des provisions pour risques est réalisée en fonction de la meilleure estimation de la sortie probable de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation ayant généré l'existence de la provision.

Contrats à long terme

Les opérations partiellement exécutées à la clôture de l'exercice sont traitées selon la méthode de l'avancement des travaux relatif aux contrats à long terme.

L'avancement est estimé au moyen d'un suivi budgétaire fiable, prenant en considération les différents aléas qui peuvent être rencontrés sur les chantiers.

Pertes à terminaison en cas de contrat déficitaire

Dans le cadre des contrats à long terme, une provision est constatée à la clôture dès lors que la survenance d'une perte à terminaison apparaît comme probable en cas de contrat déficitaire. La perte est provisionnée en totalité quel que soit le degré d'avancements du projet.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice

Réduction de capital

Par décision du 26 décembre 2025, le capital de la société DEMATHIEU ET BARD IMMOBILIER a été réduit de 39 000 000 euros à 9 009 000 euros par réduction de la valeur nominale des actions.

Nouvelle répartition des activités

L'activité de DB IMMOBILIER a été répartie par région sur 2025 avec la création de nouvelles sociétés :

- SNC DB IMMO ILE DE FRANCE
- SNC DB IMMO NORD
- SNC DB IMMO EST
- SNC DB IMMO SUD-EST
- SNC DB IMMO GRAND OUEST

Ces nouvelles sociétés sont en complément des sociétés déjà existantes : CAP HORN PROMOTION et AETHICA.

Cela a conduit à un transfert des titres des sociétés de projets correspondants aux régions concernées.

Changement de méthode - ANC 2022-06

Compte tenu de l'application prospective du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, les principaux postes impactés par le changement de réglementation sont :

- Changements induits par la nouvelle définition du résultat exceptionnel

Montants comptabilisés dans le résultat courant de l'exercice 2025 et qui auraient figuré en résultat exceptionnel avant l'application du règlement :

- Pénalités et amendes : 1 220 euros

Montants comptabilisés dans le résultat financier de l'exercice 2025 et qui auraient figuré en résultat exceptionnel avant l'application du règlement :

- Produit de cessions d'immobilisations financières : 172 247 euros
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées : 1 712 376 euros

- Changements induits par la suppression de la technique du transfert de charges

Eléments qui auraient été comptabilisés dans des comptes de transferts de charges avant l'application du règlement :

- Indemnité d'assurance comptabilisée en autres produits : 122 659 euros
- Remboursement des frais de personnel au crédit des charges concernées : 366 467 euros

Nous vous précisons que l'application du règlement ANC n°2022-06 a entraîné des changements de libellés, des reclassements pour correspondre au nouveau plan de compte (reclassements des comptes courants créditeurs en autres dettes, reclassement des charges constatées d'avance en "autres créances", ...) et un changement de format du compte de résultat. Ces changements impactent également la présentation de l'exercice comparatif 2024 dans les états primaires.

Autres éléments significatifs

Risques environnementaux et climatiques

Conscient de ses responsabilités environnementales et sociétales, le Groupe Demathieu Bard ne se limite pas au strict respect de la législation en vigueur. À travers l'ensemble de ses métiers, le Groupe contribue activement aux grands

Faits caractéristiques

enjeux contemporains - transition écologique, décarbonation, construction durable et dynamisation des territoires - avec l'ambition de construire un avenir plus responsable.

L'approche environnementale constitue une priorité stratégique et vise notamment deux objectifs : réduire son empreinte environnementale et construire durablement.

Cette ambition se traduit concrètement par plusieurs axes structurants :

- La prévention et la réduction des risques de pollution : les activités de construction et de démolition sont conduites dans une logique d'anticipation et de maîtrise des impacts, qu'il s'agisse des déchets de chantier, des émissions de poussières, des rejets d'eaux usées ou des nuisances sonores, afin de préserver la qualité de l'air, des sols et des milieux aquatiques.
- L'optimisation de l'utilisation des ressources naturelles : conscient des pressions exercées par l'extraction et l'usage des matériaux (béton, acier, bois, granulats), le Groupe développe des démarches de réemploi, de recyclage et de choix de solutions techniques plus sobres, intégrées sur l'ensemble du cycle de vie des projets.
- Une gestion responsable et maîtrisée des déchets de chantier : au-delà des obligations légales, le Groupe agit pour limiter la production de déchets à la source, améliorer les taux de tri et de valorisation, et réduire l'impact environnemental global de ses activités.
- L'intégration de la construction durable dès la conception : le Groupe intègre en amont des projets les critères de construction durable et responsable issus des référentiels français et internationaux, tout en travaillant à la réduction de l'empreinte écologique de ses bâtiments, infrastructures, locaux et installations.
- Une conformité réglementaire active et évolutive : face à l'évolution constante des normes et exigences environnementales, DEMATHIEU BARD s'est doté d'outils de veille réglementaire et réalise régulièrement des analyses de conformité. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue des pratiques et d'anticipation des exigences futures.

Certifiée ISO 14001, la démarche environnementale s'appuie sur une gouvernance dédiée, animée notamment par une Direction Qualité et Développement Durable et une Direction de l'Innovation technique, créées en 2021, et relayée par un réseau de responsables Qualité Sécurité Environnement (QSE).

Notre démarche RSE s'inscrit officiellement dans l'engagement du Groupe au Global Compact des Nations Unies, auquel DEMATHIEU BARD a adhéré en 2017. Le Groupe rend compte chaque année de ses progrès et de sa contribution aux dix principes du Global Compact ainsi qu'aux 17 Objectifs de Développement Durable, qui structurent sa feuille de route à l'horizon 2030.

En 2021, le groupe a défini sa politique de développement durable pour les cinq années suivantes. Celle-ci, intégrée en 2025, repose sur quatre piliers :

- Réduire son empreinte écologique, en limitant son empreinte carbone et environnementale.
- Développer la construction durable, grâce à une conception responsable et une innovation durable.
- Affirmer ses valeurs RSE, en intégrant des politiques RH engagées, des achats responsables, la prévention et la sécurité, ainsi qu'une éthique rigoureuse.
- Contribuer au développement des territoires, en favorisant le dialogue avec les parties prenantes.

Depuis 2021, le groupe a signé des partenariats pour développer le réemploi des matériaux et de la mise en œuvre de matériaux biosourcés.

En 2024, le Groupe a lancé l'évaluation de l'alignement à la Taxonomie. En 2025, le Groupe a finalisé son analyse de double matérialité et a mesuré sa performance RSE au travers de ses KPI ESG. Il s'agit d'un ensemble de 17 indicateurs répartis en 3 piliers : l'environnement, le social et la gouvernance. Ces KPI permettent de piloter les actions du Groupe en matière de :

- Diminution des GES,
- Production d'énergie renouvelable, pour nous même et pour nos clients,
- Réemploi, rénovation, emploi de béton bas carbone,
- Responsabilité territoriale des entreprises,
- Labels et notations.

Faits caractéristiques

En 2025, le Groupe DEMATHIEU BARD s'est engagé officiellement dans la démarche de certification SBTi (Science Based Targets initiative), renforçant ainsi son ambition de réduire ses émissions de gaz à effet de serre conformément aux trajectoires scientifiques compatibles avec l'Accord de Paris. À ce jour, nos objectifs sont en cours de validation. Cette démarche structurante marque une évolution majeure de notre stratégie climat et témoigne de notre volonté d'inscrire nos actions de réduction carbone dans un cadre méthodologique reconnu et exigeant.

Reconnaisances et certifications

Les différentes entités du groupe bénéficient et maintiennent plusieurs reconnaissances attestant de la performance de leur démarche RSE.

En 2025 :

- DEMATHIEU BARD maintient en 2025 une note globale solide de 78/100 attribuée par la plateforme de notation EcoVadis. Ce résultat témoigne de la robustesse des engagements du Groupe et de la pertinence des actions déployées à l'échelle de l'ensemble de ses activités.

Cette performance positionne DEMATHIEU BARD dans le top 6 % des 150 000 entreprises évaluées dans le monde, selon les quatre piliers analysés par EcoVadis :

- Environnement,
- Social & Droits Humains (incluant formation et sécurité),
- Éthique des pratiques,
- Achats responsables.

Le Groupe s'engage en faveur de l'excellence et de la qualité dans la gestion de ses activités. C'est pourquoi l'entreprise a instauré un processus rigoureux de renouvellement de ses certifications reposant sur des audits réguliers. Ces évaluations approfondies, conduites par des organismes certifiés et indépendants permettent de vérifier la conformité et l'efficacité de notre système de management. Elles constituent un gage de la performance de nos processus et de notre engagement envers les normes les plus exigeantes de notre branche. Grâce à cette approche proactive, le Groupe assure en permanence la qualité de ses prestations et démontre sa volonté inébranlable d'offrir des services et des produits qui répondent au plus près aux attentes de nos clients et partenaires. En parallèle des audits effectués par les organismes indépendants, notre réseau QSE effectue des audits réguliers de ses chantiers et process pour mesurer les écarts et alimenter une boucle d'améliorations.

Engagements pour l'avenir

Au contact quotidien des milieux naturels, le groupe est pleinement conscient des enjeux écologiques et s'engage à agir sur trois axes majeurs :

- Mobiliser ses partenaires pour réduire ensemble l'empreinte carbone de la chaîne d'activité.
- Renforcer ses pratiques environnementales à travers des actions concrètes et mesurables.
- S'adapter aux évolutions réglementaires et aux nouvelles attentes sociétales en matière de développement durable.

À la clôture 2025, la société n'identifie pas de risques climatiques susceptibles d'impacter significativement la valeur comptable de ses actifs.

Appartenance à un groupe fiscalement intégré

Depuis le 1er janvier 2018, un groupe d'intégration fiscale a été créé avec DBH4 comme société tête de groupe. La société DBH4, société mère détenant directement ou indirectement 95% au moins du capital des filiales a été instituée société tête de groupe et s'est constituée auprès de l'administration fiscale seule redevable de l'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles de l'ensemble du groupe.

Les charges d'impôts sont supportées par chaque société membre du groupe comme en l'absence d'intégration.

En cas de déficit pendant la période d'intégration fiscale, les filiales reçoivent à titre définitif de la société mère une somme égale à l'économie, immédiate et potentielle, procurée à cette dernière sur le montant de sa contribution par la prise en compte de ce déficit.

Faits caractéristiques

Prise en compte des résultats de SCCV

DEMATHIEU ET BARD IMMOBILIER appréhende comptablement les résultats 2025 de ces SCCV dès l'année 2025.

Convention de croupier

Il existe des conventions de croupier en vertu de l'article 1861 du Code civil au sein de DEMATHIEU ET BARD IMMOBILIER.

DEMATHIEU ET BARD IMMOBILIER s'est associée à une tierce personne dans des sociétés de projets. Le croupier forme avec l'associé qui lui a cédé une partie des droits sociaux une « sous-société » distincte de la société principale.

L'associé cédant et le croupier doivent mentionner la quote-part leur revenant au titre de la convention de croupier dans leur déclaration de revenu global.

A ce titre, la quote-part de résultat revenant à DEMATHIEU ET BARD IMMOBILIER a été intégrée dans les comptes 2025.

Conflit entre la Russie et l'Ukraine

Les conséquences financières directes du conflit entre la Russie et l'Ukraine sont limitées pour le groupe DEMATHIEU BARD, son exposition à ces deux pays n'étant pas significative.

Environnement économique

Le contexte macro-économique demeure caractérisé par des tensions inflationnistes, une volatilité des marchés et une évolution incertaine des coûts d'approvisionnement ce qui rend le groupe DEMATHIEU BARD particulièrement attentif aux obligations d'information visant à garantir la compréhension des comptes, les jugements significatifs, les estimations clés et les éventuelles incertitudes retenues dans l'évaluation des actifs et passifs.

Evènements postérieurs

Depuis le 31 décembre 2025, date de clôture de l'exercice, nous vous précisons un événement significatif.

Conflit au Moyen-Orient

Les opérations militaires débutées le 28 février 2026 en Iran provoquent une instabilité sur l'économie mondiale. Ces événements induits pourraient avoir un impact général sur les marchés et donc un impact sur l'activité de la société et ses résultats.

A ce jour, ces risques sont toutefois difficilement chiffrables et il est difficile d'avoir une visibilité sur les impacts à moyen et long terme mais ils feront l'objet d'un suivi au regard de l'évolution de la situation sur l'année 2026, et ils seraient, en tout état de cause, sans conséquence sur la continuité d'exploitation

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations
Ventilation des augmentations					
Immobilisations incorporelles			462 697		
Immobilisations corporelles			294 094		
Immobilisations financières					
Augmentations de l'exercice			756 791		

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Cessions	Sorties Scissions	- Mise hors service
Ventilation des diminutions					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			2 062 453		
Immobilisations financières					
Diminutions de l'exercice			2 062 453		

Amortissements des immobilisations

Cadre A : Situations et mouvements de l'exercice

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amor- tisse- ment	Amor- tisse- ments cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tisse- ments cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles	5 ans	linéaire	2 162 980 2 162 980			2 162 980 2 162 980
- Terrains - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencement et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencement et aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles	10 à 20 ans	linéaire	98 877	16 294		115 171
	2 à 5 ans	linéaire	219 022	17 910		236 932
			317 899	34 204		352 103
TOTAL			2 480 879	34 204		2 515 083



Etat des amortissements

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les opérations s'analysent comme suit :

	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Ventilation des dotations				
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles		34 204		
Dotations de l'exercice		34 204		

	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
Ventilation des diminutions			
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles			
Diminutions de l'exercice			



Liste des filiales et participations

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau réalisé en Kilo-euros
(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus
(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos
(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Participations (détenues à plus de 50%)											
SAS	ARTENOVA IMMOBILIER	10	NC	100%	248	248			NC	NC	
SCCV	SJI AVENUE DE BORDEAUX	1		100%	1	1					
SCCV	DIEPPE THIERS	1	57	99%	29	1			459	57	
SCCV	SENLIS NORD 2	1	-67	99%	1	1				-67	
SCCV	SAINTE CATHERINE CCEUR DE VILLE	1		75%	1	1					
SCCV	CHINAILLON GRAND-BORNAND	1	-1	70%	1	1			0	-1	
SCCV	PLAN D'AOU CARRE SUD	1	570	66%	1	1			8 112	570	
SCCV	CERGY PERGOLA	1	19	65%	1	1			31	-360	
SCCV	MONTREUIL LAURIAU	1	289	60%	1	1			89	289	
SCCV	STRASBOURG COOP 116	1	-6	60%	1	1				-6	
SAS	AETHICA	4 226	5 194	51%	7 294	7 294			4 621	-941	
SCCV	CHAMOUE III	1	23	51%	1	1			4 403	23	
SCCV	LE PECQ RUE DE PARIS	1		51%	1	1					
SCCV	SDBI	1	2	51%	1	1			115	2	
SAS	BEAUREGARD	101	-86	51%	851	851			2 241	-2	
SCCV	CLAMART CARNETS	1		50%	1	1			1 344	85	
SCCV	DE LA CAVEE	1		50%	1	1					
SCCV	ESPACE HABITAT 1	0	-5	50%	0	0				-5	
SARL	LE MANOIR DU TER	2	-34	50%	1	1					
SCCV	LUISANT FLEMING	1	-55	50%	1	1			0	-55	
SCCV	MARECHAUX CHARENTON	1	-346	50%	1	1			552	-346	
SCCV	PLOEMEUR SAINTE ANNE	2		50%	1	1					
SCCV	LYON DOCKS	1	0	50%	1	1				0	
SCCV	PARIS 06B	0	0	50%	0	0				0	
SAS	PARIS TOMBE ISSOIRE	1	74	50%	1	1					
Participations (détenues entre 10 et 50%)											
SCCV	ANDRESY RAMEAU	1		41%	0	0			0		
SCCV	CORMEILLES NANCY	1	356	40%	0	0			580	356	
SCCV	CORMEILLES SARRAIL	1	213	40%	0	0				213	
SCCV	SENLIS ADELAIDE	2	56	40%	1	1				56	
SAS	FERNEY VOLTAIRE VEUDAGNE	17 000	-5 968	35%	5 950	5 950			0		
SAS	CAP HORN PROMOTION	240	5 332	35%	9 800	9 800			1 770	18	431
SCCV	FAMARS	2		20%	0	0			0		
SARL	ADILLOTZ	10	520	20%	2	2			1 172	148	
SCCV	APPART SENIOR AVRILLE	2	473	20%	0	0			4 299	473	
SCCV	CHAMP DE MANCEUVRE	2	41	20%	0	0			1 467	41	
SCCV	DU CEDRE CHOLET	2	-127	20%	0	0			1 586	-127	
SARL	HOTEL LEVESQUE	2	-2 259	20%	0	0			40	27	
SCCV	ILOT MAUDES	2	1	20%	0	0				1	
SCCV	INWOOD	2	12	20%	0	0			3	12	
SCCV	LE TEMPLE	2	12	20%	0	0			16	12	
SCCV	SAMBRON	2	-3	20%	0	0			0	-3	
SCCV	SOLMEA	2	5	20%	0	0				5	
SCCV	TANOARN	2	29	20%	0	0				29	
SARL	ADF AETHICA DEVELOPPEMENT FONCIER	2	103	20%	0	0			7 415	-101	
SAS	AETHICA CENTRE FONCIER (ACF)	2	-15	20%	0	0					
SAS	BELLE FONTAINE 1	10	32	20%	2	2			2	31	
SAS	CLOS CANAL	2	57	20%	0	0				0	
SARL	DT 6 NANTES	2	2 418	20%	53	53			10 862	1 337	
SAS	MERMOZ	2	52	20%	0	0				5	
SAS	NOMINOE	2	0	20%	0	0			0		
SAS	RIVEO	2	3	20%	0	0			1	1	8
SAS	LIMAGINN	20	NC	17%	3	3			NC	NC	
SA	TRALUX IMMOBILIER	5 800	NC	10%	600	600			NC	NC	



Produits à recevoir

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits à recevoir

	Montant
FAE CLIENTS TIERS	16 402 166
FAE GROUPE	5 625 952
AAR - FOURNISSEURS GROUPE	172 784
INTERETS COURUS CAT	26 342
IJ A RECEVOIR	33 574
Total	22 260 818

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 9 009 000,00 euros décomposé en 3 900 000 titres d'une valeur nominale de 2,31 euros.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	-781 830
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-781 830
Affectations aux réserves	-781 830
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	-781 830



Etat des provisions

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	22 096	15 685		37 781
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	22 096	15 685		37 781
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		15 685		

Engagements donnés

Dans le cadre de l'acquisition du brevet auprès de la société FINANCIERE ARTENOVA IMMBOLIER, le prix de cession comprend un montant proportionnel correspond à 1.5% du chiffre d'affaires logements prévisionnel hors taxes généré par les projets remportés avec EVOLUVIE ou intégrant EVOLUVIE jusqu'au 31 mars 2025.

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Dettes garanties par des suretés réelles

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	
Emprunts et dettes divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	

Charges à payer

	Montant
FNP FOURNISSEURS TIERS	40 835 648
FNP GROUPE	5 924 722
FNP DEPENSES RACCORDEMENT	472 026
PROVISION PRIMES	938 700
PROVISION RTT	18 487
PROVISION INDEMNITES PRECARITE	42 881
ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	661 360
C3S	230 933
TAXE AGEFIPH	28 000
PROVISION CHARGES RTT	14 132
PROVISION CHARGES PRECARITE	37 208
ETAT CHARGES A PAYER	60 940
Total	49 265 037



Rémunération des dirigeants

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Somme non mentionnée car elle conduirait à faire état de salaires individualisés.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 62 personnes.

	Personnel salarié
Cadres	60
Agents de maîtrise et techniciens	2
Employés	
Ouvriers	
Total	62



Identité de la société mère-consolidante

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Dénomination sociale	SIREN	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
DB H4	833 977 325	SAS	89 360 879 euros	17 rue Venizélos 57950 Montigny-les Metz

Engagements de retraite

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

La convention collective de l'entreprise SAS DEMATHIEU ET BARD IMMOBILIER, prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4.04 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 66 ans pour les cadres et 64 ans pour les non cadres
- Table de taux de mortalité : INSEE 2020-2022
- Départ volontaire du salarié
- Rotation forte de l'effectif

Le groupe DEMATHIEU BARD retient la méthode de l'ANC 2021 pour évaluer ses engagements de retraite.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées au 31 décembre 2025 : 312 537 euros

Rappel Bilan 2024

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24
ACTIF			
*ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Concessions, brevets et droits assimilés	2 192 980	2 162 980	30 000
Immobilisations corporelles			
Constructions	172 441	98 877	73 564
Autres immobilisations corporelles	288 729	219 022	69 707
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées	26 576 107	555 105	26 021 002
Autres immobilisations financières	4 589 708		4 589 708
Total	33 819 965	3 035 984	30 783 980
*ACTIF CIRCULANT			
Stocks			
En cours de production de services	19 082 046	424 646	18 657 400
Produits intermédiaires et finis	51 835 707	900 000	50 935 707
Créances			
Clients et comptes rattachés	65 305 254	101 500	65 203 754
Fournisseurs débiteurs	2 215 278		2 215 278
Autres créances	7 359		7 359
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	15 018 736		15 018 736
Divers	96 356 118	877 363	95 478 755
Divers			
Avances et acomptes versés sur comman	5 056 263		5 056 263
Valeurs mobilières de placement	358 318		358 318
Disponibilités	22 927 917		22 927 917
Charges constatées d'avance	209 359		209 359
Total	278 372 355	2 303 509	276 068 846
*COMPTES DE REGULARISATION			
Total			
TOTAL ACTIF	312 192 319	5 339 493	306 852 826

Rappel Bilan 2024

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Net au 31/12/24
PASSIF	
* CAPITAUX PROPRES	
Capital social ou individuel	39 000 000
Réserve légale	1 652 856
Autres réserves	4 908 359
Résultat de l'exercice	-781 830
Provisions réglementées	22 096
Total	44 801 481
*PROV./ RISQUES ET CHARGES	
Total	
*DETTES	
<i>Emprunts</i>	11 674 824
<i>Découverts et concours bancaires</i>	87 926 681
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	99 601 504
Emprunts et dettes financières diverses	18 298 368
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	8 257 003
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	750
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 812 161
<i>Personnel</i>	1 873 641
<i>Organismes sociaux</i>	3 017 040
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	11 958 057
<i>Autres dettes</i>	994 220
Dettes fiscales et sociales	17 842 957
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 982 140
Autres dettes	795 317
Produits constatés d'avance	16 461 145
Total	262 051 345
TOTAL PASSIF	306 852 826

Rappel Compte de résultat 2024

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%
PRODUITS		
Production vendue	166 594 595	100,00
CHIFFRE D'AFFAIRES	166 594 595	100,00
Production stockée	7 637 168	4,58
Total	174 231 763	104,58
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de matières premières	3 328 362	2,00
Total	3 328 362	2,00
MARGE SUR M/SES ET MAT	170 903 401	102,59
PRODUITS		
Subventions d'exploitation	38 167	0,02
Autres produits	1 398 145	0,84
Total	1 436 311	0,86
CHARGES		
Autres achats et charges externes	151 018 469	90,65
Impôts, taxes et versements assimilés	4 670 268	2,80
Salaires et Traitements	12 777 463	7,67
Charges sociales	5 931 194	3,56
Amortissements et provisions	488 963	0,29
Autres charges	719 363	0,43
Total	175 605 720	105,41
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 266 008	-1,96
Produits financiers	4 541 909	2,73
Charges financières	7 302 633	4,38
Résultat financier	-2 760 724	-1,66
Quote-part rslt financier op.en commun	4 997 863	3,00
RESULTAT COURANT	-1 028 869	-0,62
Produits exceptionnels	272 320	0,16
Charges exceptionnelles	666 443	0,40
Résultat exceptionnel	-394 123	-0,24
Participation des salariés	-108 937	-0,07
Impôts sur les bénéfices	-532 225	-0,32
RESULTAT DE L'EXERCICE	-781 830	-0,47

Bilan Actif

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	2 192 980	2 162 980	30 000	30 000
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	462 697		462 697	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	172 441	115 171	57 270	73 564
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	288 729	236 932	51 797	69 707
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	25 136 506	28 310	25 108 196	26 021 002
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 260 950		4 260 950	4 589 708
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	32 514 303	2 543 393	29 970 909	30 783 980
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	51 290 816	424 846	50 866 170	59 912 597
Produits finis	10 174 685	900 000	9 274 685	9 680 510
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	6 679 359		6 679 359	5 056 263
Créances (2)				
Clients et comptes rattachés	49 578 724	185 624	49 393 100	65 203 754
Autres créances	105 393 053	1 877 363	103 515 690	112 720 129
Charges constatées d'avance	1 795 763		1 795 763	209 359
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	371 942		371 942	358 318
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	19 534 792		19 534 792	22 927 917
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	244 819 133	3 387 632	241 431 501	276 068 846
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecart de conversion et différence d'évaluation - actif (VII)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	277 333 436	5 931 026	271 402 410	306 852 826
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an			156 767 539	179 112 104

Bilan Passif

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé 9 009 000)	9 009 000	39 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	1 652 856	1 652 856
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 126 529	4 908 359
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-838 961	-781 830
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	37 781	22 096
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	13 987 204	44 801 481
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (Ibis)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	64 502 110	99 601 504
Emprunts et dettes financières diverses	17 093 368	18 298 368
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		750
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 324 407	97 812 161
Dettes fiscales et sociales	16 841 639	17 842 957
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 977 364	2 982 140
Autres dettes	62 395 737	9 052 319
Produits constatés d'avance	25 280 579	16 461 145
TOTAL DETTES (III)	257 415 205	262 051 345
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	271 402 410	306 852 826
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	252 435 205	239 329 354

Compte de résultat

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	5 548 125		5 548 125	770 000
Production vendue (services)	135 458 499		135 458 499	165 824 595
Chiffre d'affaires net	141 006 624		141 006 624	166 594 595
Production stockée			-9 452 252	7 637 168
Production immobilisée			462 697	
Subventions			146 930	38 167
Reprises sur amortissements, dépréciations. et provisions				425 218
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			355 723	972 927
Total produits d'exploitation (I)			132 519 723	175 668 074
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 499 269	3 328 362
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (1)			108 262 306	151 018 469
Impôts, taxes et versements assimilés			492 779	4 670 268
Salaires			10 643 350	12 777 463
Cotisations sociales			5 212 790	5 931 194
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			34 204	258 958
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			84 124	230 005
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			1 009 850	719 363
Total charges d'exploitation (II)			131 238 773	178 934 082
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 280 950	-3 266 008
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			1 036 440	6 541 827
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			626 918	1 543 964
Produits financiers				
De participation (2)			438 656	1 023 885
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)			4 129 300	3 471 534
Reprises sur dépréciations et provisions			526 795	46 510
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières			172 247	
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total produits financiers (V)			5 266 998	4 541 909
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			1 000 000	907 842
Intérêts et charges assimilées (3)			5 517 821	6 394 791
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			1 712 376	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			8 230 196	7 302 633
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 963 198	-2 760 724
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-1 272 727	-1 028 869

Compte de résultat (suite)

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels (VII)		272 320
Charges exceptionnelles (VIII)	15 685	666 443
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-15 685	-394 123
Participation des salariés aux résultats (IX)		-108 937
Impôts sur les bénéfices (X)	-449 450	-532 225
Total des produits (I+II+V+VII)	138 823 160	187 024 130
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	139 662 122	187 805 960
BENEFICE OU PERTE	-838 961	-781 830
(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(2) Dont produits concernant les entités liées	4 554 331	3 356 131
(3) Dont intérêts concernant les entités liées	3 131 209	3 566 667

Identification de l'entreprise

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Désignation de la société : SAS DEMATHIEU ET BARD IMMOBILIER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 271 402 410 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 838 961 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 23/03/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31 décembre 2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement de l'ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, homologué le 26 décembre 2023.

Conformément aux dispositions du Plan comptable général, cette première application constitue un changement de méthode comptable résultant d'une évolution de la réglementation.

Ce règlement modifie notamment :

- la définition et le périmètre du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique des transferts de charges ;
- la nomenclature et le plan de comptes applicables ;
- les modèles de présentation du bilan, du compte de résultat et des informations en annexe.

Conformément à l'application prospective prévue par le règlement, aucun retraitement du résultat de l'exercice 2024 n'a été opéré. Toutefois, afin d'assurer la comparabilité, certains reclassements de postes du bilan et du compte de résultat 2024 ont été effectués dans la colonne comparative, pour tenir compte des nouveaux modèles exigés.

Les reclassements significatifs ainsi que l'incidence du changement de méthode sur les principaux postes comptables de l'exercice 2025 sont présentés dans la présente annexe.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

La société n'a pas eu à prendre d'option concernant :

- l'incorporation ou non des intérêts des emprunts liés à l'acquisition d'immobilisations.
- la société n'a pas identifié d'immobilisations décomposable dont la valeur unitaire du ou des composants soit significative

par rapport à la valeur globale de la structure.

La valeur amortissable d'un actif n'a pas été diminuée de sa valeur résiduelle dès lors que celle-ci n'était pas significative ou mesurable.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue de l'immobilisation.

- * Concessions et Brevets : 5 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

En l'absence de limite prévisible des avantages économiques attendus par notre entité, la durée d'utilisation des fonds de commerce n'est pas limitée et les fonds de commerce ne font pas l'objet d'un amortissement.

Un test de dépréciation est effectué à la clôture et si la valeur obtenue est inférieure à la valeur d'actif, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Dépréciations

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié à la clôture de l'exercice. Par conséquent, aucun test de dépréciation n'a été mis en oeuvre.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations financières sont composées principalement des titres de sociétés de construction-vente et d'indemnités d'immobilisations liées aux différents projets.

Les frais d'acquisition des titres de participations sont comptabilisés en charges.

En-cours de production de services et stocks de produits finis

Le montant des en-cours de production de services se décompose de la manière suivante :

- un stock de projets en cours correspondant aux affaires traitées régies par la méthode de comptabilisation à l'avancement des contrats à long terme ;
- un stock de production en cours ;
- un stock d'études en-cours correspondant aux affaires maîtrisés (back log).

Il existe par ailleurs un stock de produits finis évalué au coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Trésorerie

Afin d'optimiser les placements financiers au niveau du groupe Demathieu et Bard, il existe une convention de gestion centralisée de trésorerie.

Les sommes avancées par la filiale au groupe, étant immédiatement exigibles, figurent dans le poste "Disponibilités" à l'actif du bilan.

Les sommes avancées par le groupe à la filiale figurent dans le poste « Découverts et concours bancaires » au passif du bilan.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques sont constatées dès lors qu'il apparaît une augmentation du passif externe précise quant à son objet mais dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise.

L'évaluation des provisions pour risques est réalisée en fonction de la meilleure estimation de la sortie probable de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation ayant généré l'existence de la provision.

Contrats à long terme

Les opérations partiellement exécutées à la clôture de l'exercice sont traitées selon la méthode de l'avancement des travaux relatif aux contrats à long terme.

L'avancement est estimé au moyen d'un suivi budgétaire fiable, prenant en considération les différents aléas qui peuvent être rencontrés sur les chantiers.

Pertes à terminaison en cas de contrat déficitaire

Dans le cadre des contrats à long terme, une provision est constatée à la clôture dès lors que la survenance d'une perte à terminaison apparaît comme probable en cas de contrat déficitaire. La perte est provisionnée en totalité quel que soit le degré d'avancements du projet.

Faits essentiels de l'exercice

Réduction de capital

Par décision du 26 décembre 2025, le capital de la société DEMATHIEU ET BARD IMMOBILIER a été réduit de 39 000 000 euros à 9 009 000 euros par réduction de la valeur nominale des actions.

Nouvelle répartition des activités

L'activité de DB IMMOBILIER a été répartie par région sur 2025 avec la création de nouvelles sociétés :

- SNC DB IMMO ILE DE FRANCE
- SNC DB IMMO NORD
- SNC DB IMMO EST
- SNC DB IMMO SUD-EST
- SNC DB IMMO GRAND OUEST

Ces nouvelles sociétés sont en complément des sociétés déjà existantes : CAP HORN PROMOTION et AETHICA.

Cela a conduit à un transfert des titres des sociétés de projets correspondants aux régions concernées.

Changement de méthode - ANC 2022-06

Compte tenu de l'application prospective du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, les principaux postes impactés par le changement de réglementation sont :

- Changements induits par la nouvelle définition du résultat exceptionnel

Montants comptabilisés dans le résultat courant de l'exercice 2025 et qui auraient figuré en résultat exceptionnel avant l'application du règlement :

- Pénalités et amendes : 1 220 euros

Montants comptabilisés dans le résultat financier de l'exercice 2025 et qui auraient figuré en résultat exceptionnel avant l'application du règlement :

- Produit de cessions d'immobilisations financières : 172 247 euros
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées : 1 712 376 euros

- Changements induits par la suppression de la technique du transfert de charges

Eléments qui auraient été comptabilisés dans des comptes de transferts de charges avant l'application du règlement :

- Indemnité d'assurance comptabilisée en autres produits : 122 659 euros
- Remboursement des frais de personnel au crédit des charges concernées : 366 467 euros

Nous vous précisons que l'application du règlement ANC n°2022-06 a entraîné des changements de libellés, des reclassements pour correspondre au nouveau plan de compte (reclassements des comptes courants créditeurs en autres dettes, reclassement des charges constatées d'avance en "autres créances", ...) et un changement de format du compte de résultat. Ces changements impactent également la présentation de l'exercice comparatif 2024 dans les états primaires.

Autres éléments significatifs

Risques environnementaux et climatiques

Conscient de ses responsabilités environnementales et sociétales, le Groupe Demathieu Bard ne se limite pas au strict respect de la législation en vigueur. À travers l'ensemble de ses métiers, le Groupe contribue activement aux grands

Faits caractéristiques

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

enjeux contemporains - transition écologique, décarbonation, construction durable et dynamisation des territoires - avec l'ambition de construire un avenir plus responsable.

L'approche environnementale constitue une priorité stratégique et vise notamment deux objectifs : réduire son empreinte environnementale et construire durablement.

Cette ambition se traduit concrètement par plusieurs axes structurants :

- La prévention et la réduction des risques de pollution : les activités de construction et de démolition sont conduites dans une logique d'anticipation et de maîtrise des impacts, qu'il s'agisse des déchets de chantier, des émissions de poussières, des rejets d'eaux usées ou des nuisances sonores, afin de préserver la qualité de l'air, des sols et des milieux aquatiques.
- L'optimisation de l'utilisation des ressources naturelles : conscient des pressions exercées par l'extraction et l'usage des matériaux (béton, acier, bois, granulats), le Groupe développe des démarches de réemploi, de recyclage et de choix de solutions techniques plus sobres, intégrées sur l'ensemble du cycle de vie des projets.
- Une gestion responsable et maîtrisée des déchets de chantier : au-delà des obligations légales, le Groupe agit pour limiter la production de déchets à la source, améliorer les taux de tri et de valorisation, et réduire l'impact environnemental global de ses activités.
- L'intégration de la construction durable dès la conception : le Groupe intègre en amont des projets les critères de construction durable et responsable issus des référentiels français et internationaux, tout en travaillant à la réduction de l'empreinte écologique de ses bâtiments, infrastructures, locaux et installations.
- Une conformité réglementaire active et évolutive : face à l'évolution constante des normes et exigences environnementales, DEMATHIEU BARD s'est doté d'outils de veille réglementaire et réalise régulièrement des analyses de conformité. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue des pratiques et d'anticipation des exigences futures.

Certifiée ISO 14001, la démarche environnementale s'appuie sur une gouvernance dédiée, animée notamment par une Direction Qualité et Développement Durable et une Direction de l'Innovation technique, créées en 2021, et relayée par un réseau de responsables Qualité Sécurité Environnement (QSE).

Notre démarche RSE s'inscrit officiellement dans l'engagement du Groupe au Global Compact des Nations Unies, auquel DEMATHIEU BARD a adhéré en 2017. Le Groupe rend compte chaque année de ses progrès et de sa contribution aux dix principes du Global Compact ainsi qu'aux 17 Objectifs de Développement Durable, qui structurent sa feuille de route à l'horizon 2030.

En 2021, le groupe a défini sa politique de développement durable pour les cinq années suivantes. Celle-ci, intégrée en 2025, repose sur quatre piliers :

- Réduire son empreinte écologique, en limitant son empreinte carbone et environnementale.
- Développer la construction durable, grâce à une conception responsable et une innovation durable.
- Affirmer ses valeurs RSE, en intégrant des politiques RH engagées, des achats responsables, la prévention et la sécurité, ainsi qu'une éthique rigoureuse.
- Contribuer au développement des territoires, en favorisant le dialogue avec les parties prenantes.

Depuis 2021, le groupe a signé des partenariats pour développer le réemploi des matériaux et de la mise en œuvre de matériaux biosourcés.

En 2024, le Groupe a lancé l'évaluation de l'alignement à la Taxonomie. En 2025, le Groupe a finalisé son analyse de double matérialité et a mesuré sa performance RSE au travers de ses KPI ESG. Il s'agit d'un ensemble de 17 indicateurs répartis en 3 piliers : l'environnement, le social et la gouvernance. Ces KPI permettent de piloter les actions du Groupe en matière de :

- Diminution des GES,
- Production d'énergie renouvelable, pour nous même et pour nos clients,
- Réemploi, rénovation, emploi de béton bas carbone,
- Responsabilité territoriale des entreprises,
- Labels et notations.

En 2025, le Groupe DEMATHIEU BARD s'est engagé officiellement dans la démarche de certification SBTi (Science Based Targets initiative), renforçant ainsi son ambition de réduire ses émissions de gaz à effet de serre conformément aux trajectoires scientifiques compatibles avec l'Accord de Paris. À ce jour, nos objectifs sont en cours de validation. Cette démarche structurante marque une évolution majeure de notre stratégie climat et témoigne de notre volonté d'inscrire nos actions de réduction carbone dans un cadre méthodologique reconnu et exigeant.

Reconnaisances et certifications

Les différentes entités du groupe bénéficient et maintiennent plusieurs reconnaissances attestant de la performance de leur démarche RSE.

En 2025 :

- DEMATHIEU BARD maintient en 2025 une note globale solide de 78/100 attribuée par la plateforme de notation EcoVadis. Ce résultat témoigne de la robustesse des engagements du Groupe et de la pertinence des actions déployées à l'échelle de l'ensemble de ses activités.

Cette performance positionne DEMATHIEU BARD dans le top 6 % des 150 000 entreprises évaluées dans le monde, selon les quatre piliers analysés par EcoVadis :

- Environnement,
- Social & Droits Humains (incluant formation et sécurité),
- Éthique des pratiques,
- Achats responsables.

Le Groupe s'engage en faveur de l'excellence et de la qualité dans la gestion de ses activités. C'est pourquoi l'entreprise a instauré un processus rigoureux de renouvellement de ses certifications reposant sur des audits réguliers. Ces évaluations approfondies, conduites par des organismes certifiés et indépendants permettent de vérifier la conformité et l'efficacité de notre système de management. Elles constituent un gage de la performance de nos processus et de notre engagement envers les normes les plus exigeantes de notre branche. Grâce à cette approche proactive, le Groupe assure en permanence la qualité de ses prestations et démontre sa volonté inébranlable d'offrir des services et des produits qui répondent au plus près aux attentes de nos clients et partenaires. En parallèle des audits effectués par les organismes indépendants, notre réseau QSE effectue des audits réguliers de ses chantiers et process pour mesurer les écarts et alimenter une boucle d'améliorations.

Engagements pour l'avenir

Au contact quotidien des milieux naturels, le groupe est pleinement conscient des enjeux écologiques et s'engage à agir sur trois axes majeurs :

- Mobiliser ses partenaires pour réduire ensemble l'empreinte carbone de la chaîne d'activité.
- Renforcer ses pratiques environnementales à travers des actions concrètes et mesurables.
- S'adapter aux évolutions réglementaires et aux nouvelles attentes sociétales en matière de développement durable.

À la clôture 2025, la société n'identifie pas de risques climatiques susceptibles d'impacter significativement la valeur comptable de ses actifs.

Appartenance à un groupe fiscalement intégré

Depuis le 1er janvier 2018, un groupe d'intégration fiscale a été créé avec DBH4 comme société tête de groupe. La société DBH4, société mère détenant directement ou indirectement 95% au moins du capital des filiales a été instituée société tête de groupe et s'est constituée auprès de l'administration fiscale seule redevable de l'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles de l'ensemble du groupe.

Les charges d'impôts sont supportées par chaque société membre du groupe comme en l'absence d'intégration.

En cas de déficit pendant la période d'intégration fiscale, les filiales reçoivent à titre définitif de la société mère une somme égale à l'économie, immédiate et potentielle, procurée à cette dernière sur le montant de sa contribution par la prise en compte de ce déficit.

Faits caractéristiques

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Prise en compte des résultats de SCCV

DEMATHIEU ET BARD IMMOBILIER appréhende comptablement les résultats 2025 de ces SCCV dès l'année 2025.

Convention de croupier

Il existe des conventions de croupier en vertu de l'article 1861 du Code civil au sein de DEMATHIEU ET BARD IMMOBILIER.

DEMATHIEU ET BARD IMMOBILIER s'est associée à une tierce personne dans des sociétés de projets. Le croupier forme avec l'associé qui lui a cédé une partie des droits sociaux une « sous-société » distincte de la société principale.

L'associé cédant et le croupier doivent mentionner la quote-part leur revenant au titre de la convention de croupier dans leur déclaration de revenu global.

A ce titre, la quote-part de résultat revenant à DEMATHIEU ET BARD IMMOBILIER a été intégrée dans les comptes 2025.

Conflit entre la Russie et l'Ukraine

Les conséquences financières directes du conflit entre la Russie et l'Ukraine sont limitées pour le groupe DEMATHIEU BARD, son exposition à ces deux pays n'étant pas significative.

Environnement économique

Le contexte macro-économique demeure caractérisé par des tensions inflationnistes, une volatilité des marchés et une évolution incertaine des coûts d'approvisionnement ce qui rend le groupe DEMATHIEU BARD particulièrement attentif aux obligations d'information visant à garantir la compréhension des comptes, les jugements significatifs, les estimations clés et les éventuelles incertitudes retenues dans l'évaluation des actifs et passifs.

Evènements postérieurs

Depuis le 31 décembre 2025, date de clôture de l'exercice, nous vous précisons un événement significatif.

Conflit au Moyen-Orient

Les opérations militaires débutées le 28 février 2026 en Iran provoquent une instabilité sur l'économie mondiale. Ces événements induits pourraient avoir un impact général sur les marchés et donc un impact sur l'activité de la société et ses résultats.

A ce jour, ces risques sont toutefois difficilement chiffrables et il est difficile d'avoir une visibilité sur les impacts à moyen et long terme mais ils feront l'objet d'un suivi au regard de l'évolution de la situation sur l'année 2026, et ils seraient, en tout état de cause, sans conséquence sur la continuité d'exploitation

Etat de l'actif immobilisé

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 192 980	462 697		2 655 677
Immobilisations incorporelles	2 192 980	462 697		2 655 677
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	172 441			172 441
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	288 729			288 729
Immobilisations corporelles	461 170			461 170
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	26 576 107	294 094	1 733 696	25 136 506
- Prêts et autres immobilisations financières	4 589 708		328 757	4 260 950
Immobilisations financières	31 165 815	294 094	2 062 453	29 397 456
TOTAL	33 819 965	756 791	2 062 453	32 514 303

Etat de l'actif immobilisé

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations
Ventilation des augmentations					
Immobilisations incorporelles			462 697		
Immobilisations corporelles			294 094		
Immobilisations financières					
Augmentations de l'exercice			756 791		

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Cessions	Sorties Scissions	- Mise hors service
Ventilation des diminutions					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			2 062 453		
Immobilisations financières					
Diminutions de l'exercice			2 062 453		

Etat des amortissements

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Amortissements des immobilisations

Cadre A : Situations et mouvements de l'exercice

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles	5 ans	linéaire	2 162 980			2 162 980
Immobilisations incorporelles			2 162 980			2 162 980
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions	10 à 20 ans	linéaire	98 877	16 294		115 171
- Installations techniques, matériel et outillage industriels						
- Installations générales, agencement et aménagements divers						
- Matériel de transport						
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 à 5 ans	linéaire	219 022	17 910		236 932
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			317 899	34 204		352 103
TOTAL			2 480 879	34 204		2 515 083

Etat des amortissements

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Cadre B : Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dot. diff. de durée	Dot. mod dégressif	Dot. am. fisc. exc.	Rep. diff. de durée	Rep. mod dégressif	Rep. am. fisc. exc.	Mouv. net am. fin ex
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement/dév. (I)							
Autres Immo. incorp. (II)							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Install. générales, agenc. et aménag. con							
Install. techniques, matériel et outillage							
Install. générales, agenc. et aménag. dive							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobili							
Emballages récupérables et divers							
Total III							
Frais S/titres participation (IV)	15 685						15 685
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	15 685						15 685

Cadre C : Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

	Mt. net début d'ex	Augmentation	Dot ex. aux amort	Mt. net fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Prime de remboursement des obligations				

Etat des amortissements

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les opérations s'analysent comme suit :

	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Ventilation des dotations				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		34 204		
Dotations de l'exercice		34 204		

	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
Ventilation des diminutions			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Diminutions de l'exercice			

Liste des filiales et participations

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau réalisé en kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Participations (détenues à plus de 50%)											
SAS	ARTENOVA IMMOBILIER	10	NC	100%	248	248			NC	NC	
SCCV	SJI AVENUE DE BORDEAUX	1		100%	1	1					
SCCV	DIEPPE THIERS	1	57	89%	29	1			459	57	
SCCV	SENLIS NORD 2	1	-67	89%	1	1				-67	
SCCV	SAINTE CATHERINE CŒUR DE VILLE	1		75%	1	1					
SCCV	CHINAILLON GRAND-BORNAND	1	-1	70%	1	1			0	-1	
SCCV	PLAN D'AOU CARRE SUD	1	570	66%	1	1			8 112	570	
SCCV	CERGY PERGOLA	1	19	65%	1	1			31	-360	
SCCV	MONTREUIL LAURIAU	1	289	60%	1	1			89	289	
SCCV	STRASBOURG COOP 116	1	-6	60%	1	1				-6	
SAS	AETHICA	4 226	5 194	51%	7 294	7 294			4 621	-941	
SCCV	CHAMOUÉ IH	1	23	51%	1	1			4 403	23	
SCCV	LE PECQ RUE DE PARIS	1		51%	1	1					
SCCV	SDBI	1	2	51%	1	1			115	2	
SAS	BEAUREGARD	101	-86	51%	851	851			2 241	-2	
SCCV	CLAMART CARNETS	1		50%	1	1			1 344	85	
SCCV	DE LA CAYEE	1		50%	1	1					
SCCV	ESPACE HABITAT 1	0	-5	50%	0	0				-5	
SARL	LE MANOIR DU TER	2	-34	50%	1	1					
SCCV	LUISANT FLEMING	1	-55	50%	1	1			0	-55	
SCCV	MARECHAUX CHARENTON	1	-346	50%	1	1			552	-346	
SCCV	PLOEMEUR SAINT ANNE	2		50%	1	1					
SCCV	LYON DOCKS	1	0	50%	1	1				0	
SCCV	PARIS 06B	0	0	50%	0	0				0	
SAS	PARIS TOMBE ISSOIRE	1	74	50%	1	1					
Participations (détenues entre 10 et 50%)											
SCCV	ANDRESY RAMEAU	1		41%	0	0			0		
SCCV	CORMEILLES NANCY	1	356	40%	0	0			580	356	
SCCV	CORMEILLES SARRAIL	1	213	40%	0	0				213	
SCCV	SENLIS ADELAIDE	2	56	40%	1	1				56	
SAS	FERNEY VOLTAIRE VEUDAGNE	17 000	-5 968	35%	5 950	5 950			0		
SAS	CAP HORN PROMOTION	240	5 332	35%	9 800	9 800			1 770	18	431
SCCV	FAMARS	2		20%	0	0			0		
SARL	ADILÔT2	10	520	20%	2	2			1 172	148	
SCCV	APPART SENIOR AVRILLE	2	473	20%	0	0			4 299	473	
SCCV	CHAMP DE MANŒUVRE	2	41	20%	0	0			1 467	41	
SCCV	DU CEDRE CHOLET	2	-127	20%	0	0			1 586	-127	
SARL	MOTEL LEVESQUE	2	-2 259	20%	0	0			40	27	
SCCV	ILOT MAUDES	2	1	20%	0	0				1	
SCCV	INWOOD	2	12	20%	0	0			3	12	
SCCV	LE TEMPLE	2	12	20%	0	0			16	12	
SCCV	SAMBRON	2	-3	20%	0	0			0	-3	
SCCV	SOLMEA	2	5	20%	0	0				5	
SCCV	TANOUARN	2	29	20%	0	0				29	
SARL	ADF AETHICA DEVELOPPEMENT FONCIER	2	103	20%	0	0			7 415	-101	
SAS	AETHICA CENTRE FONCIER (ACF)	2	-15	20%	0	0					
SAS	BELLE FONTAINE 1	10	32	20%	2	2			2	31	
SAS	CLOS CANAL	2	57	20%	0	0				0	
SARL	DT 6 NANTES	2	2 418	20%	53	53			10 862	1 337	
SAS	MERMOZ	2	52	20%	0	0				5	
SAS	NOMINOE	2	0	20%	0	0			0		
SAS	RIVEO	2	3	20%	0	0			1	1	8
SAS	LIMAGNIN	20	NC	17%	3	3			NC	NC	
SA	TRALUX IMMOBILIER	5 800	NC	10%	600	600			NC	NC	

Etat des stocks

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Exercice N	Exercice n-1	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
Total I				
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis	10 174 685	10 580 510		405 825
Produits résiduels				
Autres				
Total II	10 174 685	10 580 510		405 825
Production en cours				
Produits				
Travaux	37 602 363	41 255 197		3 652 834
Etudes	13 688 453	19 082 046		5 393 593
Prestations de services				
Autres				
Total III	51 290 816	60 337 242		9 046 427
Production stockée				9 452 252

Etat échéances créances

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des créances

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 260 950		4 260 950
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	49 578 724	49 578 724	
Autres	105 393 053	105 393 053	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	1 795 763	1 795 763	
Total	161 028 490	156 767 539	4 260 950

Dépréciation des actifs

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	555 105		526 795	28 310
Stocks et en-cours	1 324 646			1 324 646
Créances	978 863	1 084 124		2 062 987
Total	2 858 614	1 084 124	526 795	3 415 942

Produits à recevoir

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits à recevoir

	Montant
FAE CLIENTS TIERS	16 402 166
FAE GROUPE	5 625 952
AAR - FOURNISSEURS GROUPE	172 784
INTERETS COURUS CAT	26 342
IJ A RECEVOIR	33 574
Total	22 260 818

Charges constatées d'avance

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA HORS GROUPE	630 763		
CCA GROUPE	1 165 000		
Total	1 795 763		

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 9 009 000,00 euros décomposé en 3 900 000 titres d'une valeur nominale de 2,31 euros.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	-781 830
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-781 830
Affectations aux réserves	-781 830
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	-781 830

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Capital	39 000 000			29 991 000	9 009 000
Réserve légale	1 652 856				1 652 856
Réserves générales	4 908 359	-781 830	-781 830		4 126 529
Résultat de l'exercice	-781 830	781 830	-838 961	-781 830	-838 961
Provisions réglementées	22 096		15 685		37 781
Total Capitaux Propres	44 801 481		-1 605 107	29 209 170	13 987 204

Etat des provisions

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	22 096	15 685		37 781
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	22 096	15 685		37 781
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		15 685		

Etat échéances dettes

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	57 932 653	57 932 653		
- à plus de 1 an à l'origine	6 569 458	6 569 458		
Emprunts et dettes financières divers (*)	17 093 368	12 113 368	4 980 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 324 407	68 324 407		
Dettes fiscales et sociales	16 841 639	16 841 639		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 977 364	2 977 364		
Autres dettes (**)	62 395 737	62 395 737		
Produits constatés d'avance	25 280 579	25 280 579		
Total	257 415 205	252 435 205	4 980 000	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	6 241 212			
(**) Dont envers les associés	61 898 891			

Engagements financiers

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Engagements donnés

Dans le cadre de l'acquisition du brevet auprès de la société FINANCIERE ARTENOVA IMMOBILIER, le prix de cession comprend un montant proportionnel correspond à 1.5% du chiffre d'affaires logements prévisionnel hors taxes généré par les projets remportés avec EVOLUVIE ou Intégrant EVOLUVIE jusqu'au 31 mars 2025.

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements financiers

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>DBH4</i>	55 646 322
Avals et cautions	55 646 322
<i>BANQUES ET ASSURANCES</i>	70 609 168
Autres engagements reçus	70 609 168
Total	126 255 490
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Dettes garanties par des sûretés réelles

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	
Emprunts et dettes divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	

Charges à payer

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges à payer

	Montant
FNP FOURNISSEURS TIERS	40 835 648
FNP GROUPE	5 924 722
FNP DEPENSES RACCORDEMENT	472 026
PROVISION PRIMES	938 700
PROVISION RTT	18 487
PROVISION INDEMNITES PRECARITE	42 881
ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	661 360
C3S	230 933
TAXE AGEFIPH	28 000
PROVISION CHARGES RTT	14 132
PROVISION CHARGES PRECARITE	37 208
ETAT CHARGES A PAYER	60 940
Total	49 265 037

Produits constatés d'avance

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PCA-HORS GROUPE	20 285 300		
PCA-GROUPE	4 995 279		
Total	25 280 579		

Notes sur le chiffre d'affaires

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	5 548 125		5 548 125
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	131 737 981		131 737 981
Etudes			
Prestations de services	9 985 798		9 985 798
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	-6 265 281		-6 265 281
TOTAL	141 006 624		141 006 624

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	-1 272 727	-445 529	-827 198
+ Résultat exceptionnel	-15 685	-3 921	-11 764
- Participations des salariés			
Résultat comptable	-1 288 411	-449 450	-838 961
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	37 781
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	37 781
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	230 933
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	230 933
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	48 288
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Rémunération des dirigeants

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Somme non mentionnée car elle conduirait à faire état de salaires individualisés.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 62 personnes.

	Personnel salarié
Cadres	60
Agents de maîtrise et techniciens	2
Employés	
Ouvriers	
Total	62

Identité de la société mère-consolidante

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Dénomination sociale	SIREN	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
DB H4	833 977 325	SAS	89 360 879 euros	17 rue Venizélos 57950 Montigny-les Metz

Engagements de retraite

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

La convention collective de l'entreprise SAS DEMATHIEU ET BARD IMMOBILIER, prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4.04 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 66 ans pour les cadres et 64 ans pour les non cadres
- Table de taux de mortalité : INSEE 2020-2022
- Départ volontaire du salarié
- Rotation forte de l'effectif

Le groupe DEMATHIEU BARD retient la méthode de l'ANC 2021 pour évaluer ses engagements de retraite.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées au 31 décembre 2025 : 312 537 euros

Rappel Bilan 2024

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24
ACTIF			
*ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Concessions, brevets et droits assimilés	2 192 980	2 162 980	30 000
Immobilisations corporelles			
Constructions	172 441	98 877	73 564
Autres immobilisations corporelles	288 729	219 022	69 707
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées	26 576 107	555 105	26 021 002
Autres immobilisations financières	4 589 708		4 589 708
Total	33 819 965	3 035 984	30 783 980
*ACTIF CIRCULANT			
Stocks			
En cours de production de services	19 082 046	424 646	18 657 400
Produits intermédiaires et finis	51 835 707	900 000	50 935 707
Créances			
Clients et comptes rattachés	65 305 254	101 500	65 203 754
Fournisseurs débiteurs	2 215 278		2 215 278
Autres créances	7 359		7 359
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	15 018 736		15 018 736
Divers	96 356 110	877 363	95 478 755
Divers			
Avances et acomptes versés sur commandes	5 056 263		5 056 263
Valeurs mobilières de placement	358 318		358 318
Disponibilités	22 927 917		22 927 917
Charges constatées d'avance	209 359		209 359
Total	278 372 355	2 303 509	276 068 846
*COMPTES DE REGULARISATION			
Total			
TOTAL ACTIF	312 192 319	5 339 493	306 852 826

Rappel Bilan 2024

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Net au 31/12/24
PASSIF	
* CAPITAUX PROPRES	
Capital social ou individuel	39 000 000
Réserve légale	1 652 856
Autres réserves	4 908 359
Résultat de l'exercice	-781 830
Provisions réglementées	22 096
Total	44 801 481
*PROV./ RISQUES ET CHARGES	
Total	
*DETTES	
<i>Emprunts</i>	<i>11 674 824</i>
<i>Découverts et concours bancaires</i>	<i>87 926 681</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	98 601 504
Emprunts et dettes financières diverses	18 298 368
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	8 257 003
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	750
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 812 161
<i>Personnel</i>	<i>1 873 641</i>
<i>Organismes sociaux</i>	<i>3 017 040</i>
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	<i>11 958 057</i>
<i>Autres dettes</i>	<i>994 220</i>
Dettes fiscales et sociales	17 842 957
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 982 140
Autres dettes	795 317
Produits constatés d'avance	16 461 145
Total	262 051 345
TOTAL PASSIF	306 852 826

Rappel Compte de résultat 2024

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%
PRODUITS		
Production vendue	166 504 525	100,00
CHIFFRE D'AFFAIRES	166 504 525	100,00
Production stockée	7 837 168	4,58
Total	174 231 763	104,58
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de matières premières	3 328 362	2,00
Total	3 328 362	2,00
MARGE SUR M/SES ET MAT	170 903 401	102,59
PRODUITS		
Subventions d'exploitation	38 167	0,02
Autres produits	1 388 145	0,84
Total	1 436 311	0,86
CHARGES		
Autres achats et charges externes	151 018 469	90,85
Impôts, taxes et versements assimilés	4 670 268	2,80
Salaire et Traitements	12 777 463	7,67
Charges sociales	5 931 194	3,56
Amortissements et provisions	485 963	0,29
Autres charges	719 363	0,43
Total	175 605 720	105,41
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 286 008	-1,96
Produits financiers	4 541 909	2,73
Charges financières	7 302 633	4,38
Résultat financier	-2 760 724	-1,66
Quote-part rslt financier op.en commun	4 987 863	3,00
RESULTAT COURANT	-1 028 869	-0,62
Produits exceptionnels	272 320	0,16
Charges exceptionnelles	665 443	0,40
Résultat exceptionnel	-394 123	-0,24
Participation des salariés	-108 937	-0,07
Impôts sur les bénéfices	-592 225	-0,32
RESULTAT DE L'EXERCICE	-761 830	-0,47